

Sommaire

Agenda de l'ADEC-NS.....	1
Dossier : les Objectifs de développement durable	2-6
Revue de presse	7-8

Edito

L'Agence Economique pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud contribue aux missions de l'Organisation des Nations unies dans les domaines de l'économie, de l'éducation et de la culture, en organisant des missions et de rendez-vous B to B à l'étranger. L'Agence, qui a obtenu le statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU en 2008, contribue ainsi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle contribue notamment à l'objectif visant à mettre en place un partenariat mondial pour le développement (OMD 8) : les pays en développement avec lesquels l'ADEC-NS travaille bénéficient de nombreux transferts de technologies ou de savoir-faire. Par exemple, des transferts de savoir-faire dans le secteur de l'aérospatial ont été récemment réalisés en Ouzbékistan.

Ces objectifs, et ceux qui lui ont succédé depuis le 1^{er} janvier 2016, sont assez peu évoqués dans les médias de manière générale, c'est pourquoi il nous tenait à coeur, dans ce nouveau dossier, d'en faire l'état des lieux.

L'équipe de l'ADEC-NS

9
Mai
2016

Réception à la Mairie de Toulouse

Le Président de l'ADEC-NS, M. Salinas, se rendra à une réception ayant pour thème « Toulouse, métropole européenne des réussites ».

12
Mai
2016

Retrouvez ici toutes les informations sur les activités de l'ADEC-NS ainsi que sur les évènements à venir. Vous êtes intéressé par l'un d'eux ? Contactez-nous via le formulaire en ligne !

Les Objectifs de développement durable : quelles ambitions d'ici 2030 ?

Le 6 juillet dernier était publié le dernier rapport d'évaluation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui sont arrivés à expiration en 2016. Le rapport a permis ainsi de dresser une évaluation finale des progrès accomplis depuis quinze ans dans la lutte contre la pauvreté. S'appuyant sur ce rapport et après trois ans de négociations, les 193 États membres de l'ONU ont officiellement adopté un nouveau programme de développement lors du Sommet sur le développement durable qui s'est tenu en septembre 2015 à New York. Ce programme, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », contient 17 objectifs intitulés les Objectifs de Développement Durable (ODD).

A l'heure où ces ODD sont entrés en vigueur et constituent le nouveau cadre de développement pour les quinze prochaines années, il convient de revenir sur la genèse de ces objectifs, sur le bilan des OMD, et sur les enjeux actuels auxquels doivent faire face les ODD.

Les OMD et les ODD : 190 pays qui s'accordent sur un cadre ambitieux de développement

Les OMD, comme les ODD, représentent un rare consensus international : plus de 190 pays se sont mis d'accord sur un vocabulaire d'objectifs à atteindre, et sur une méthode commune. Comme le souligne Nathalie Péré-Marzano, porte-parole de l'Action Mondiale Contre la Pauvreté (AMCP) : « Les OMD ont eu le mérite de mobiliser les dirigeants sur le développement. Aujourd'hui, c'est la seule référence consensuelle qui existe sur le sujet entre les États ».

Les OMD ont été créés à la veille du millénaire pour répondre à un projet ambitieux : combattre la pauvreté sous toutes ses formes. Pour ce faire, huit objectifs à réaliser ainsi que des cibles accompagnées d'un large éventail de mesures pratiques avaient été définies pour chaque objectif, et avaient pour échéance finale l'année 2015 (les ODD, eux, ont comme échéance 2030). Nous sommes donc en présence d'objectifs ciblés et quantifiables, assortis d'une échéance, ce qui favorise leur réalisation. Les ODD semblent plus ambitieux que les OMD, étant donné le fait qu'ils concrétisent une meilleure compréhension de l'aspect multidimensionnel du développement. Pour comprendre ce cheminement, il convient de dresser un court bilan du résultat des OMD, arrivés à expiration à la fin de l'année 2015.



Siège des Nations unies, New York

Les 193 États membres s'y sont réunis lors du Sommet sur le développement durable (25 et 27 septembre 2015)

Les OMD, un bilan en demi-teinte

Par rapport à l'objectif annoncé, les actions mises en place pendant quinze ans ont bel et bien permis une réduction considérable de la pauvreté dans le monde, avec la sortie de plus d'un milliard de personnes de l'extrême pauvreté. Cependant, ces résultats sont à remettre en perspective avec la croissance des pays émergents, notamment de la Chine et de l'Inde : l'Inde a ainsi réduit son taux de personnes en situation d'extrême pauvreté de 51 % en 1990 à 24 % en 2015. La pauvreté n'en persiste pas moins en Afrique subsaharienne : ainsi, si 91 % de la population dans le monde avait accès à l'eau potable en 2015, cela représentait seulement 64 % en Afrique, et ce surtout dans les zones urbaines. Il subsiste, de plus, un nombre record de sous-alimentés : la FAO estimait que 1.02 milliard de personnes étaient sous-alimentées en 2009, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis que l'on dispose de statistiques. A la lecture

de ces quelques données, force est de constater que les progrès ont été inégaux, d'autant plus, comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, que des inégalités persistent : les femmes et les personnes en bas de l'échelle sont laissées de côté, les disparités entre les zones rurales et urbaines continuent de se creuser, et l'accès aux médicaments et aux nouvelles technologies reste également difficile.

Nous pouvons ici faire un rapide état des lieux par objectifs, afin de garder en tête les principales réalisations, mais aussi parfois régressions, qu'ont permis les OMD entre 1990 et 2015.

- ▶ Objectif 1: le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de moitié depuis 1990.
- ▶ Objectif 2: Le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de moitié depuis 2000.
- ▶ Objectif 3: La parité des sexes est totale dans l'enseignement primaire, mais les disparités persistent aux niveaux supérieurs.
- ▶ Objectif 4: Le taux de mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1990.
- ▶ Objectif 5: C'est l'OMD qui a fait le moins de progrès en quinze ans. En cause, le problème des données : seulement 51 % des pays possèdent des statistiques sur les causes de la mortalité maternelle. Ainsi, même si les OMD se fondent sur des cibles précises, les données statistiques fiables sont rares dans les pays en développement : ceux-ci n'ont souvent pas de systèmes complets de registres d'état civil, avec un nombre important de personnes hors statistiques. Cela contribue également à faire varier le calcul du taux de pauvreté.
- ▶ Objectif 6: La récente épidémie Ebola nous a beaucoup appris sur le lien entre la santé et le développement : cette épidémie s'est déclenchée en mars 2014 en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. Le virus s'est transmis extrêmement rapidement, en raison d'infrastructures sanitaires souvent en mauvais état, mais aussi des croyances culturelles et de comportements ne permettant pas une prévention et un traitement efficace de la maladie. Et selon la Banque mondiale, les pays les plus touchés ont subi un impact fiscal total de plus de 500 millions de dollars en 2014, soit près de 5 % de leur PIB. Cette crise a réellement montré la vulnérabilité des pays dépourvus de services de santé de base et d'une capacité de détection précoce.
- ▶ Objectif 7: Les émissions mondiales de CO2 ont augmenté de plus de 50 % depuis 1990.
- ▶ Objectif 8: L'aide publique au développement a augmenté de 66 % entre 2000 et 2014.

Ainsi, les OMD ont débouché sur des résultats contrastés, en fonction du type d'objectifs et des pays concernés. C'est en s'appuyant sur ce bilan qu'on a été érigés les nouveaux objectifs : les Objectifs de développement durable.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE


Quels moyens sont mis en place pour mener à bien ces ODD, et par qui ?

Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces objectifs ont été déterminés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue du 13 au 26 juillet 2015. Ce Programme invite notamment les acteurs qui vont mettre en place des mesures, à savoir les acteurs publics et privés mais également et surtout les acteurs locaux, à se mobiliser pour financer l'atteinte des ODD. A l'occasion de cette Conférence, les pays donateurs, en majorité les pays industriels, au premier rang desquels l'Union européenne, ont renouvelé leur engagement à consacrer 0,7 % de leur Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement d'ici 2030. Pour remettre les chiffres dans leur contexte, les besoins pour financer les ODD sont colossaux ; ils sont estimés à 2 voire 3 billions de dollars. En comparaison, les besoins jugés nécessaires pour atteindre les ODD étaient estimés à 185 milliards de dollars, mais la somme finale allouée fut bien en deçà : elle représentait seulement 0,29 % du RNB des pays donateurs, alors qu'elle doit s'élever à 0,7 % de leur RNB. Par ordre de comparaison, l'aide publique au développement de la France s'élevait en 2009 à 0,46 % de son PIB. En France, c'est notamment le ministère de l'Écologie, du

Développement durable et de l'Énergie, qui coordonnera la mise en œuvre nationale de l'Agenda 2030 du développement durable, et à cet égard, il a élaboré la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable pour contribuer à accomplir ces ODD.

Deux arguments renforcent les critiques concernant le faible investissement financier des pays donateurs ; tout d'abord, il est peu probable que l'aide publique au développement croisse encore, aux vues des contraintes importantes qu'ont ces pays à l'heure d'une croissance atone. Ensuite, il a été constaté de manière générale que l'épargne publique et privée mondiale ne s'oriente pas spontanément vers des projets comme ceux portés par les ODD : ceux-ci relèvent du temps long, et leur rendement privé reste faible et incertain. Dans ces conditions, c'est le financement national qui devrait être prioritaire, mais il reste encore difficile à sécuriser à l'heure actuelle, notamment dans les pays en transition démocratique. Cependant, pour faciliter les transferts, il est primordial que ces acteurs locaux se situent encore plus au cœur de l'échange : pour dépasser le stade des bonnes intentions, il faut aligner les bailleurs de fonds sur les priorités nationales. Cela implique par ailleurs de reconnaître la diversité des approches dans la mise en œuvre du développement durable. Plusieurs études recommandent également, dans la continuité de cette démarche, de mettre l'accent sur le financement des réformes agricoles : en effet, encore ¾ des



Réaliser les ODD d'ici 2030

Le bilan mitigé des OMD en 2015 incite à repenser les paradigmes sous-tendant l'aide publique au développement

personnes en situation de pauvreté vivent en milieu rural et dépendent des activités agricoles pour leur revenu. Ce constat implique des politiques plus cohérentes, qui puissent par exemple donner la possibilité aux pays du Sud de protéger certaines productions nationales, et choisir quels seraient les produits ouverts aux importations.

Outre le fait que les paradigmes doivent évoluer dans le domaine de l'aide au développement et dans la manière dont elle doit être mise en place pour permettre une appropriation durable sur le long terme, le programme des ODD se trouve également dans la nécessité de trouver des financements supplémentaires pour faire face au changement climatique. Si ces financements ne peuvent venir du domaine public, ils peuvent venir de financements privés, mais également des financements innovants. Ceux-ci sont nés en réponse aux limites des flux traditionnels de l'aide publique, notamment pour répondre aux défis du développement durable. Ils recouvrent deux catégories distinctes : les sources innovantes de financement, qui permettent de lever de nouvelles ressources, et les mécanismes innovants de financement, qui permettent d'optimiser les ressources existantes en les redirigeant sur des investissements à impact sur le développement. Ainsi, on se rend bien compte que la distinction entre sources publiques et sources privées, qui constituait la référence de l'aide publique au développement depuis plus de cinquante ans, est de moins en moins opérante. Le dernier point d'achoppement concernant ces nouveaux objectifs touche à son caractère non juridiquement

contraignant : le nouvel agenda pour le développement n'est malheureusement pas prescriptif. Ainsi, comme le détaille Anne-Laure Jeanvoine, conseillère au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : « Le Nigeria, par exemple, ne veut pas entendre parler des droits sexuels et reproductifs des femmes. S'il n'a pas empêché que cet objectif soit retenu au niveau international, il ne fera rien pour l'atteindre ». Et si les principales ONG de développement voient dans les ODD un instrument de combat pour faire avancer les choses, les interrogations sont légions sur la concrétisation des déclarations de bonnes intentions prises en septembre dernier.

Conclusion

Ainsi, les ODD offrent de nouvelles perspectives pour l'aide au développement, mais le risque demeure que les réformes se retrouvent réduites à des actions techniques et sectorielles, comme ce fut le cas pour certains OMD. Pour éviter ce travers, et arriver à des progrès significatifs pour 2030, il faut un effort collectif de long terme. En effet, si l'on observe une ambition mobilisatrice autour du nouvel agenda de développement, celle-ci ne peut avoir de portée que si des politiques sont mises en places, assorties de

financements et d'indicateurs fiables pour évaluer les résultats. Sans ces trois éléments, cela semble difficile d'avoir des ODD crédibles. De plus, ce qu'a montré le bilan des OMD et ce qu'ont perpétué les ODD, c'est que ces agendas de développement sont plus des agendas de transformation que d'éradication : on aspire à un monde plus soutenable et équitable, et le plus important est d'être engagé dans ce processus. A cet égard, les objectifs chiffrés ont plus incité les décideurs à privilégier la quantité plutôt que la qualité. Alors qu'il faut, au contraire, que les pouvoirs publics et la société civile au Sud s'approprient les mécanismes d'utilisation de l'aide. Mais cela implique des réformes de fond, notamment des finances publiques, qui restent difficiles à appliquer dans le cadre de conflits ou de transitions démocratiques, lorsque l'Etat de droit n'est pas entièrement établi.

Nous pouvons finir sur cette phrase de Pierre Jacquemot, chercheur à l'IRIS : « Les ODD sont politiquement compatibles avec une mondialisation inégalitaire, sous réserve d'en corriger certains excès et certaines déviances ». ■

Sources

[Objectifs du millénaire pour le développement, Rapport 2015](#) - Nations Unies

[Les Objectifs de développement durable](#) - Nations Unies

[Objectifs du millénaire : tout reste à faire](#) - Alternatives économiques

[Succès et échecs des objectifs du millénaire pour le développement](#) - Bilan

[5 points pour comprendre le bilan des OMD](#) - Care

[Objectifs du Millénaire pour le Développement : l'Afrique à l'heure du bilan](#) - L'Afrique des idées

[Les dix-sept objectifs de l'ONU pour une planète durable](#) - Le Monde

[Que faut-il attendre des Objectifs du développement durable ?](#) - IRIS

[ONU. Adoption des Objectifs du développement durable. Quelles ambitions d'ici à 2030 ?](#) - France Culture

[Les Objectifs du développement durable : une inflexion majeure pour l'aide au développement ?](#) - Développement durable et territoires

Économie

Environnement

La French Tech se conjugue au féminin

Plusieurs indicateurs montrent la place grandissante des femmes dans les start-up. « Les Echos » ont détecté les 10 femmes à suivre cette année. — Les Echos

Qu'est-ce que l'intrapreneuriat ?

L'intrapreneuriat permet aux salariés d'une entreprise de mener un projet innovant de bout en bout en leur sein tout en gardant leur statut. Le point sur cette démarche qui se développe de plus en plus. — Challenges

171 pays ont rendez-vous à New York pour signer l'accord de la COP21

C'est le premier grand rendez-vous de l'après-COP21, la Conférence des parties, à la mi-décembre 2015, à Paris, qui s'est close sur un engagement de la communauté internationale à lutter contre le réchauffement climatique. — Le Monde

Développement

Société

La France et l'Egypte signent le premier contrat à l'export du Rafale

La France a signé ce lundi 16 février au Caire le premier contrat d'exportation de son avion de combat Rafale avec l'Egypte. — RFI

Le retour gagnant de l'Argentine sur les marchés financiers

L'Argentine a réussi mardi son retour sur le marché de la dette, la demande pour son émission atteignant près de 70 milliards de dollars, soit plus de 5 fois plus que l'objectif initial. — Challenges

Ce que le big data peut apporter à la défense

Précurseur dans l'exploitation de l'intelligence algorithmique (radars, missiles...) le secteur de la défense peut utiliser le big data dans beaucoup d'autres domaines, de la gestion des ressources humaines à celle des matériels. — La Tribune

Vidéo

Podcast

Infographie

« Aujourd’hui, on voit de nouveaux modes de financements de projets émerger dans le BTP » — Touleco TV

Faut-il expérimenter le revenu universel ? — France Culture

L’e-santé a la côte chez les patients — Objet connecté

Grand format



La chef de la diplomatie de l’UE Federica Mogherini lors d’une conférence de presse commune avec le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif., Téhéran, 16 avril - TTA KENARE / AFP

Trois mois après l’entrée en vigueur de l’accord nucléaire avec les grandes puissances et la levée partielle des sanctions internationales, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, a effectué une visite importante en Iran pour relancer les relations entre l’Iran et l’UE. Les deux partenaires ont ainsi fait part de leur volonté de travailler ensemble pour surmonter «les défis» et «les obstacles» rencontrés dans la mise en œuvre de l’accord historique sur le nucléaire de juillet 2015.

*ADEC-NS BP 24219 – 31 432 Toulouse – CEDEX 4
Tél :+33 (0)5 67 16 15 16 – mail : communication@adecns.fr*